REPUBLIQUE TUNISIENNE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE DE TUNIS EL MANAR

•		1		4.		T AT	0
L .(ons		та	П	n	IVI I	_
\mathbf{u}	<i>_</i>	u	···	LI	\mathbf{v}		

06/2022 *

Acquisition des baraques en bois à usage de bureaux au terrain de sport Campus el Manar»

PAQ DGSU

juin 2022

CAHIER DES CHARGES

ARTICLE 1 : Objet de la consultation :

Le présent dossier a pour but de faire connaître le programme général et les règles des conditions d'exécution d' : « Acquisition des baraques en bois à usage de bureaux au terrain de sport Campus el Manar dans le cadre PAQ DGSU.

ARTICLE 2 : Mode de participation:

Les offres doivent parvenir à l'Université de Tunis el Manar directement ou par voie postale ou directement au bureau d'ordre de l'Université, sous plis fermés au plus tard le Mercredi 13 juillet 2022 à 10 heure de matin à l'adresse suivante :

Université de Tunis el Manar

BP 1064 El Manar II 2092-Tunis

L'Enveloppe extérieur doit porter, outre l'adresse, la mention

« A ne pas ouvrir »

Consultation N°06/2022

« Acquisition des baraques en bois à usage de bureaux au terrain de sport campus el Manar »

Toute offre qui parviendra après la date de la réception indiqué sera rejetée. Le cachet du Bureau d'Ordre de l'université fait foi.

Après la date limite indiquée, les offres reçues ne peuvent pas être ni modifiées, ni révisées, ni retirées.

Les Offres doivent être accompagnées, par les pièces suivantes :

- le présent cahier des charges signé, paraphé et portant le cachet sur toutes les pages ;
- Copie conforme carte d'identification fiscale,
- Un certificat d'affiliation à la caisse nationale de sécurité sociale (copie conforme),
- une copie du registre de commerce,
- déclaration sur l'honneur de non influence et non faillite (Annexe 2),
- déclaration que le soumissionnaire n'était pas un agent public depuis 5 ans (Annexe 3)
- Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire attestant qu'il a pris plein connaissance de touts les documents utile pour l'installation des baraques ainsi des sites des lieux et de l'implantation des bureaux (**Annexe 4**) + plan de projet ;
- Délai d'exécution: le soumissionnaire est tenu à mentionner la durée d'exécution (suivant modèle annexé) et le délai maximum de réalisation est de (60) jours (**Annexe 7**);
- La Fiche des renseignements généraux suivant (Annexe 5)

- Une liste des travaux similaires (au moins 02) réalisés par l'entreprise (2016-2021) et les justificatifs pour chaque projet (copie de bon de commande, ou PV de réception ...) (Annexe 06).
- Attestation de visite des lieux (Annexe 8);
- Attestation de garantie ;

1) Offre financières

- Bordereaux des prix rempli et signé par le soumissionnaire et portant le cachet;
- La soumission dument remplie et signée et portant son cachet conformément au modèle joint (Annexe1).

3) Offre technique

- Tous les descriptifs et prospectus techniques.
- -Un échantillon du bois à utiliser
- Certificat de garantie des matériaux à utiliser.

NB: La commission d'évaluation à toute l'aptitude d'accepter ou de refuser l'offre selon la qualité du produit.

ARTICLE 3 : Conditions de mise en œuvre :

Par le fait même de dépôt de sa soumission, le soumissionnaire reconnaît être assuré en ce qui concerne les prestations dont il est chargé :

- Des conditions locales, en particulier des conditions de fourniture de la commande.
- De la disponibilité de la main d'œuvre.
- De toutes circonstances susceptibles d'avoir une influence sur les conditions d'exécution des prestations et sur leur prix.
- En outre le soumissionnaire reconnaît avoir visité les lieux où doit être posée la baraque.
- Le soumissionnaire ne pourra se prévaloir de cet argument en aucun cas pour dépasser les délais d'exécution,
- L'entreprise aura à sa charge l'établissement d'un planning bien détaillé de l'installation des baraques, en coordination avec les services de l'UTM.

ARTICLE 4: METHODOLOGIE DE DEPOUILLEMENT

4.1 Méthodologie de dépouillement des offres :

A. Première phase : dépouillement administratif :

Le comité de dépouillement vérifie la conformité des offres avec le dossier de consultation, notamment de conformité de toutes les pièces administrative demandées.

Le non réponse aux demandes écrites de l'administration dans les délais et toute erreur formelle importante ou toute réserve majeure affectant l'exécution de la consultation ou faussant la concurrence conduit au rejet de l'offre concernée.

B. Deuxième phase : Dépouillement des offres financières

Les offres financières des soumissionnaires seront vérifiées et classées par ordre croissant.

C. Troisième phase : Dépouillement des offres techniques

L'offre technique du soumissionnaire ayant présenté l'offre financière la moins disante sera vérifiée par rapport à ce qui a été indiqué au tableau des pièces de l'offre technique exigées et aux fiches de conformité technique.

Le Soumissionnaire, ayant présenté l'offre la moins disante, dont les prix sont jugés acceptables et raisonnable et dont l'offre technique est conforme aux cahiers des charges, sera retenu.

Dans le cas où son offre s'avère non conforme, la même méthodologie sera appliquée pour les autres offres techniques suivant leur classement financier croissant.

ARTICLE 5 : Délai d'exécution

Le délai d'exécution de tous les travaux est fixé à **soixante** (60) **jours**, y compris dimanches et jours fériés,

ARTICLE 6 : Ordre de commencement des travaux

La date de commencement de l'exécution de la commande sera la date du lendemain de la réception du bon de commande.

ARTICLE 7 : Réception des travaux

A l'achèvement des travaux, l'entreprise est tenue d'aviser l'administration par écrit pour procéder à la réception de la commande à l'issu de laquelle un procès-verbal sera dressé.

A/Réception provisoire

La réception provisoire sera prononcée par une commission lise en place regroupant les représentants de l'entreprise, de l'université, après avoir achevé les travaux par l'entreprise en totalité et aviser l'administration par écrit.

B/Réception définitive

La réception définitive sera prononcée <u>un an</u> après la réception provisoire et suite à l'expiration du délai de garantie et ce par demande écrite de l'entreprise, et à la condition que le soumissionnaire ait rempli toutes les obligations stipulées dans son offre. Durant cette période les travaux exécutés par l'entrepreneur seront garantis contre tous vices ou défaut de l'exécution, la mise en place, passés inaperçus lors de la réception provisoire.

La réception définitive donnera lieu à la libération de retenue. Un procès verbal sera établi, daté et signé par toutes les parties présentes.

ARTICLE 8 : Variation des prix

La présente consultation est à caractère ferme et non révisable sous aucun prétexte et doivent être exprimés en TTC.

ARTICLE 9: Mode de paiement

Le paiement sera effectué par mandat administratif et par virement bancaire ou postal au compte courant qui sera notifié par le fournisseur, sur production d'une facture établie en trois (03) exemplaires, appuyée, de l'original du bon de commande, affiliation CNSS ainsi que le procès-verbal de la réception de tous les travaux sans aucune réserve.

ARTICLE 10 : Pénalité de retard

En cas de dépassement de délais d'exécution des travaux, l'entreprise sera passible par jour de retard au d'exécution contractuel, d'une pénalité de retard égale à Cinquante (50dt) par jour ouvrable plafonné globalement à 5 % du montant total du marché. Le montant de la pénalité sera déduit du montant des prestations demandées.

Pour éviter toute incertitude sur la date d'achèvement des travaux, le soumissionnaire sera tenu d'en aviser l'administration par écrit.

ARTICLE 11: Changement de la commande

Il est stipulé que les travaux imprévus ou dépassant les quantités arrêtées au bordereau de prix ne pourront être exécutés par l'entreprise que sur ordre écrit de l'Administration.

Toute diminution ou augmentation dans la masse du projet pourra varier dans une proportion de plus ou moins de 20%. En cas d'augmentation ou de diminution de la masse de cette proportion, l'entrepreneur ne pourra demander aucune indemnité.

ARTICLE 12: Résiliation

La décision de résiliation de la commande, peut être prise par l'administration pour manquement aux obligations et charges décrites au présent cahier. Dans ce cas une notification écrite doit être faite à l'entreprise précisant les raisons de la résiliation et la date à laquelle sera effective.

Dès réception de la notification de résiliation, l'entrepreneur devra

- Arrêter l'exécution de la commande à la date et dans les limites indiquées par la notification.
- Terminer toute partie de travail qui n'aurait pas été comprise dans la résiliation et prendre toutes mesures.

Conservatoires dans les limites et dans les conditions présentées par le Maître de l'Ouvrage.

ARTICLE 13: Prescriptions techniques

Toutes les commandes doivent être exécutées suivant le descriptif du bordereau des prix et conformément aux règles de l'art.

Toutes les études et plans d'exécutions relatifs à la présente consultation seront à la charge du titulaire et devront être approuvées au frais de ce dernier par un bureau de contrôle agréé avant toute exécution de la commande.

-Les missions de suivi et réception de l'installation des baraques doit être par un bureau de contrôle technique agrée jusqu'à la réception définitive sans réserve

ARTICLE 14: Retenue de garantie

Une retenue de garantie égale à Cinq pour cent (05%) du montant de la commande sera

prélevée sur le paiement effectué en garantie de la bonne exécution du projet.

ARTICLE 15 : Validité de l'offre

La validité des offres est fixée à cent-vingt (120) jours à partir de la date de la réception

des offres par le bureau d'ordre de l'Université.

ARTICLE 16 : Responsabilité de l'entrepreneur

L'entrepreneur, en sa qualité d'exploitant, porte la responsabilité des personnes à être

affectés aux projet dans le cadre de leur location, de l'assurance contre les maladies, de leur

couverture sociale, leur assurance dans le cadre de la responsabilité civile, des accidents

du travail, de leur habillement et leurs équipements de travail, et il en est seul responsable

en termes de discipline de travail, de bonne conduite et d'éthique.

L'entrepreneur porte également l'entière responsabilité vis-à-vis de ses assistants en ce qui

concerne tous les litiges qui pourraient survenir, quels que soient leur nature et leur origine,

entre lui et eux, et il reste responsable des vols, accidents sur chantier, la détérioration de

matériel et de toutes manquements au cours des travaux. L'administration peut déduire la

valeur des dommages-intérêts du montant total de la dépense. En conséquence, il doit

prendre les précautions nécessaires pour assurer le stockage des appareils et équipements

dans l'espace prévu.

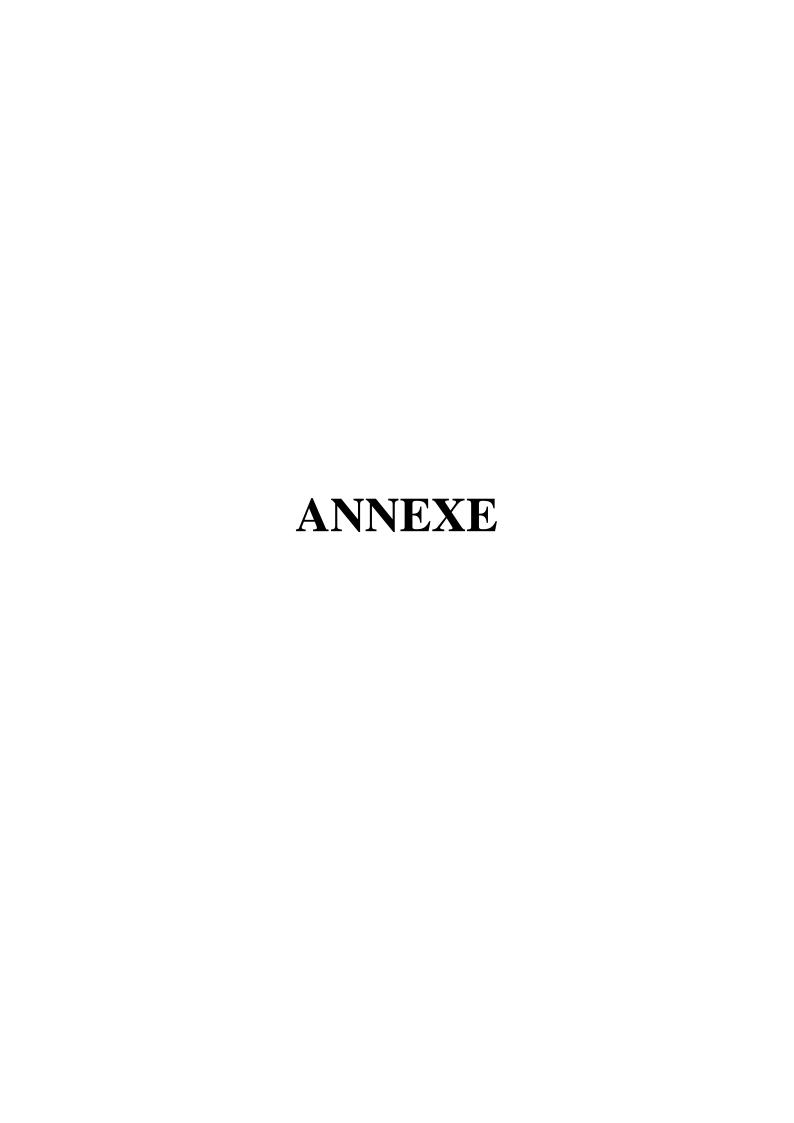
Lu et accepté par

L'entrepreneur

(Date, signature et cachet avec nom et prénom du signataire)

Vu et approuvé par Le Président de l'Université Tunis el Manar

<i>le</i> ,	



SOUMISSION

Consultation N° 06/2022

Acquisition des baraques en bois à usage de bureaux au terrain de sport Campus el Manar»

Je soussigné, Mr (Nom, prénom):
Dénomination de la société
Siège social (adresse)
Boite postale
Usine (adresse)
Téléphone Fax
Adresse du site Internet
Registre de commerce N°Ville
Affiliation à la CNSS N°
Domiciliation bancaire
CCB N°
Déclare avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier de la consultation N° 06/2022 relatif à :
Acquisition des baraques en bois à usage de bureaux au terrain de sport Campus el Manar»
et après m'être personnellement rendu compte de la situation des lieux et après avoir apprécie à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature, l'importance et la difficulté du projet exécuter,
Me soumets et m'engage à exécuter et achever le projet conformément aux conditions stipulées dans les cahiers de charges, et moyennant les prix établis par moi-même a forfait pour chaque unité, figurant dans le devis estimatif que j'ai annexe à la présente soumission
Le montant total de ma soumission:
1. Le montant total hors T.V.A : (en Dinar tunisien) :
(En toutes lettres)
(En chiffres)

.....

2. Le montant total de la TVA en dinars :
(En toutes lettres)
3. Le montant total TTC en dinars :
(En toutes lettres)
(En chiffres)
 Je m'engage à ne demander aucune indemnité si l'Université de Tunis El Mana limitait les études aux crédits disponibles. Je m'engage à exécuter le projet dans un délai global de quarante (40) jours, à partir du lendemain de la date de réception, par l'entreprise, du bon de commande ou l'ordre de service de l'administration. Je déclare avoir adhéré à la caisse nationale de sécurité sociale et que mon bureau n'es pas en faillite ou liquidation judiciaire. L'Administration se libèrera des sommes dues par elle en créditant le compte ouvert
au nom de
Lu et Approuvé Fait à, le
Nom et Prénom, date, signature

Cachet et qualité de la signature

⁽¹⁾La soumission doit être timbrée avant d'être signée
(2)Nom, Prénom et Qualité
(3)Le montant de la soumission doit être Obligatoirement mentionné

Signature, date et cachet)

Consultation N° 06/2022

Acquisition des baraques en bois à usage de bureaux au terrain de sport Campus el Manar»

DECLARATION SUR L'HONNEUR Non influence et Non faillite

Conformément au décret n°1039-2014 du 13 Mars 2014, portant réglementation des	
Marchés Publics.	
Je soussigné (1):	
Agissant en tant que	
De la Société :	
Déclare sur l'honneur n'avoir pas fait et m'engage à ne pas faire ni par moi-même ou par	
personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les	
différentes procédures de conclusion de la consultation N°06/2022 et ses étapes de sa	
réalisation.et que ma société n'est ni en état de faillite ni en état de liquidation judiciaire	
Fait à, le, le	
LE SOUMISSIONNAIRE (1	
(Nom et Prénom, qualité du signataire	_
(1	,

⁽¹⁾ Nom et prénom du soumissionnaire.

⁽²⁾ Qualité du soumissionnaire.

Acquisition des baraques en bois à usage de bureaux au terrain de sport Campus el Manar»

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Conformément au décret n°1039-2014	du 13 Mars 2014, portant réglementation des
Marchés Publics.	
Je soussigné (1):	
	Agissant en tant que
De la Société :	
Déclare sur l'honneur que je n'étais pas	un agent public au Université de Tunis El Manar
et ses Etablissements depuis 5 ans.	
	Fait à, le
	LE SOUMISSIONNAIRE (1)
	(Nom et Prénom, qualité du signataire,
	Signature, date et cachet)

⁽¹⁾ Mentionner le nom et prénom du signataire, sa qualité ainsi que le nom de la société.

« Acquisition des baraques en bois à usage de bureaux Au terrain de sport Campus el Manar»

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Le soumissionnaire (Nom et Prénoms, signataire. Date et cachet)
Fait à Le
locaux en relations avec l'exécution du projet.
nsi que des sites des lieux et de l'implantation des ouvrages et de tous les éléments généraux
onfirme qu'il a pris pleine connaissance de tous les documents utiles la réalisation du projet
e la société (3)
gissant en tant(2)
e soussigné (1)

⁽¹⁾ Nom et prénom du soumissionnaire.

⁽²⁾ Qualité du soumissionnaire.

⁽³⁾ Raison sociale de la société.

Acquisition des baraques en bois à usage de bureaux au terrain de sport Campus el Manar»

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom, Prénom et	
Représentant de la Société	
	Adresse de la
Société	
Tel : Fax :	E-mail
: Enregistré au Bureau d'Enregi	strement des sociétés
de	
	sous le
n°	
Ci-après dénommer " Le Soumissionnaire " pour l'Acquisition des baraques en bois à usage de b Campus el Manar»	
	LeLe Le soumissionnaire rénoms, signataire. Date et cachet)

Acquisition des baraques en bois à usage de bureaux au terrain de sport Campus el Manar»

Une liste des projets similaires (au moins 02) réalisés par l'entreprise (2016-2021)

Intitulé du projet	Maitre d'ouvrage	Date de commencement du projet	Cout de projet	Nature de la pièce justificative

Fait à	Le	
	Le soumission	naire
Nom et Prénon	ns, signataire. Date et c	achet)
ANNEXE 6	<i>,</i> 3	ŕ

ATTESTATION DE VISITE DES LIEUX

1. Ce formulaire doit être complété au moment de la visite des lieux. Il certifie que,			
(Nom du soumissionnaire ou son			
représentant)			
(Nom de l'entreprise soumissionnant), accompagné			
de			
guidant la visite de lieux) et de			
(Nom représentant de l'UTM), a visité des lieux qui font objet du Dossier De Consultation N°			
6/2022: ACQUISITION des baraque en bois au terrain de sport Campus el Manar.			
2. Ayant examiné antérieurement le Dossier de consultation je reconnais m'être assuré :			
- De la nature et de la situation géographique;			
- Des conditions générales d'exécution;			
- Des sujétions de maintien du trafic là où il est demandé et de celles de l'écoulement des eaux ;			
- Des moyens de communication, de transport, des possibilités de fourniture en eau, électricité et carburant, de la disponibilité de la main-d'œuvre en nombre et en qualité ;			
- De toutes les conditions et circonstances susceptibles d'avoir une influence sur l'exécution			
ou sur le coût.			
Signature et fonction du soumissionnaire ou son représentant			

Signature et fonction de l'ingénieur guidant la visite des lieux

Signature du représentant de l'UTM

Formulaire de délai d'exécution

Nom du Soumissionnaire :
2. Délai d'exécution en toutes lettres(jours)
3. Délai d'exécution en chiffres :(jours)
Fait à Le Le soumissionnaire

Bordereau des Prix



Description Technique

Acquisition des baraques en bois à usage de bureaux Au terrain de sport Campus el Manar

Bordereaux des Prix et Description Technique

Avant de donner une offre, une visite à l'Université de Tunis El Manar du site prévu pour l'installation des baraques est exigée (pour pouvoir évaluer les frais des travaux de décapage de la terre végétale, du raccordement en réseau existant d'électricité, eau potable et évacuation des eaux usées).

N°	Désignations	\mathbf{U}	0	P.U.H.T	P.T.H.T
	8	U	Ų	F.U.11.1	I . I . I I . I
1.1	Préparation d'une plateforme de 131 m2 de surfaces et de 20cm minimum d'épaisseur				
	(décapage de la terre végétale, terrassement,				
	mise en place des canalisations, coffrage,				
	coulage de béton) pour la mise en place de :				
	courage de beton) pour la mise en place de .				
	- Espace de détente et bibliothèque avec				
	surface (42.70m2)				
	Surface (12.70m2)				
	- Espace bureau et salle de réunion avec				
	surface (28.71m2)				
	,				
	- Espace polyvalent (bloc sanitaire+kitchinet				
	+salle à manger et cafétéria) avec surface				
	(28.71m2)				
	- Estrade de détente avec surface 30.65m2				
	Les prix du présent lot doivent tenir compte				
	de ce qui suit :				
	Tous les ouvrages, béton armé, gros béton doit				
	être conforme aux détails des plans fournie par				
	l'entrepreneur et approuvées par le bureau de				
	contrôle,				
	Toutes les surfaces destinées à recevoir les				
	bétons armés devront être préalablement				
	réglées, mises à niveau et toutes sujétions. Les				
	prix devront aussi tenir compte de la				
	confection des éprouvettes des essais				
	nécessaires et suffisantes pour chaque coulage				
	en béton armé, demandés par le bureau de				
	contrôle.				
	La préparation de la plateforme devra être				
	réceptionnée par le bureau de contrôle				
	technique avant le coulage du béton et la mise	_			
	en place des baraques.	\mathbf{M}^2	131		

N°	Désignations	U	Q	P.U.H.T	P.U.TTC
1.2	Acquisition baraques (7.27m x3.95m)				
	constituées d'une ossature métallique				
	galvanisé 8*4cm				
	- Traverse et longerons en bois rouge traité				
	3.8*11cm				
	- 2 réservations pour passage de fourche du chariot élévateur - La couverture du toit est				
	en panneaux sandwich d'épaisseur 40 mm				
	- le bardage est en Latte de bois rouge traité				
	7*1.9 ou 10*1.9cm avec des rainures et des				
	poteaux intermédiaires en bois				
	- Le revêtement du plancher bas de la				
	baraque est en est en panneaux de bois				
	hydrofuge isolant avec un revêtement en				
	PVC. de 7*1.9 ou 10*1.9 ou 15*1.9cm sur				
	structure en bois				
	- chaque baraque est de dimension 7.27m				
	x3.95m et de 2,5m de hauteur sous Plafond	\mathbf{M}^2	58		
1.3	Acquisition baraques (42.70m2) constituées	IVI	36		
1.3	d'une ossature métallique galvanisé 8*4cm				
	divisé en deux blocs		1		
	- Traverse et longerons en bois rouge traité				
	3.8*11cm				
	- 4 réservations pour passage de fourche du				
	chariot élévateur - La couverture du toit est				
	en panneaux sandwich d'épaisseur 40 mm				
	- le bardage est en Latte de bois rouge traité				
	7*1.9 ou 10*1.9cm avec des rainures et des				
	poteaux intermédiaires en bois - Le				
	revêtement du plancher bas de la baraque est en Bois rouge lattes de 7*1.9 ou 10*1.9 ou				
	15*1.9cm sur structure en bois 2,5m de				
	hauteur sous Plafond	\mathbf{M}^2	43		
1.4	Acquisition estrade extérieur en bois rouge				
	(30.65m2)				
	- Le revêtement du plancher est en Bois				
	rouge lattes de 7*1.9 ou 10*1.9 ou				
	15*1.9cm sur structure en bois de 5cm -				
	dimension 11.55m x 6.05m x3.34m Note:				
	estrade en retrait par rapport au baraques de	\mathbf{M}^2	31		
1.5	180cm Acquisition pergola en bois rouge	1 V1	31		
1.3	(16.80m*1.8m) Structure poteaux et				
	lamettes en bois avec traitement nécessaire				
	et toit en dessus en polycarbonate pour				
	protection (choix de couleur transparent /				
	marron) a confirmé selon échantillons	\mathbf{M}^2	31		

N°	Désignations	U	Q	P.U.H.T	P.U.TTC
1.6	Installation Electrique				
	- Fourniture pose et raccordement d'un				
	coffret électrique en plastique étanche à				
	deux rangés y compris :				
	+ un répartiteur de phase et neutre				
	+ un disjoncteur modulaire bipolaire				
	magnétothermique de calibre 2x20A +				
	un disjoncteur différentiels modulaire				
	bipolaire de calibre 2x16A; 30mA + Un 01 disjoncteur différentiel modulaire				
	bipolaire de calibre 10A, 300mA. +				
	Borniers + Mise à la terre du coffret				
	électrique. + Dix (20) points lumineux				
	commandés par des interrupteurs simples				
	allumages. + (12) Prises de courant				
	apparent 2P+T, 230V,10/16A,50Hz. +				
	(03) Prises de courant apparent 2P+T,				
	230V,10/16A,50Hz pour climatiseur. +				
	Un (01) Coupe courant apparent pour				
	climatiseur de calibre 2x16A				
	- 3 hublots ronds étanchent y compris	_			
	lampe économique 20W/230V.	Ens	1		
1.7	Menuiserie aluminium et vitrage (6mm) de				
	type Sécurit y compris accessoires,				
	quincailleries nécessaires,				
	serrures, poignets,				
	- Trois portes P1 à double vantail, de				
	dimensions 200 cm x 220cm hauteur -5 Bais vitrés avec raillage structuré				
	dimension 200cm x 200cm				
	-Six fenêtres dimension 60cm*200cm				
	hauteur	M2	41		
1.8	Menuiserie fer forgé :	1112			
	- Trois portes P1 à double vantail, de				
	dimensions 200 cm x 220cm hauteur				
	-5 Bais vitrés dimension 200cm x				
	200cm				
	-Six fenêtres dimension 60cm*200cm				
	hauteur	M2	42		
1.9	Menuiserie MDF Agencement				
	kitchenette en éléments de rangements y	1.40	70		
	compris éléments sous évier	M2	70		
2.0	Fourniture et pose plomberie				
	- Deux cuvettes WC avec les chasses a				
	eau apparent				
	Deux robinets pour WCEvier inox un seul bac				
	- Robinet cuisine				
	- Robinet cuisine - Installation plomberie arrivé d'eau et				
	évacuation				
	O'tabaation	Ens	1		
			1 *		

N°	Désignations	U	Q	P.U.H.T	P.U.TTC		
2.1	Fourniture et pose Placoplatre - Deux cloisons avec structure en rails						
	dimension 395cm x 250cm hauteur						
	- Une séparation avec structure en rails						
	dimension 180cm x 250cm hauteur						
	- Traitement du toit de l'espace par un						
	staff lisse en placo simple surface	Eng	1				
D	100.12m2 structure en rails	Ens	1				
	x total Hors taxe						
	A 19%						
Prix	x total 1 TTC						
2	11 / 1 /				Τ		
3	• l'entreprise est tenue de préparer à sa charge un dossier d'exécution (plan, les						
	essais nécessaires,), aussi les missions de						
	suivi et réception des travaux jusqu'à la						
	réception définitive sans réserve par un						
	bureau de contrôle technique agrée.	Ens	1				
Prix	x total Hors taxe						
TV	A 13%						
Prix	x total 2 TTC						
Prix Total 1+2 TTC							
Arrêté le présent bordereau des prix/détail estimatif à la somme de							
(T.T.C)							
(1.1.C)							
			Tunis, l	e	•••••		

Lu et accepté par l'entreprise